

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITE, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Décembre 1886

COMMENT ILS AIMENT RIEL

La farce se continue. Il est touchant de voir le Globe verser aujourd'hui un pleur sur la tombe du supplicié Regina, quand hier encore il réclamait à grands cris sa tête; quand, en 1872, ses chefs offraient \$5,000 de récompense à quiconque le ferait monter sur l'échafaud; quand, à peu près dans le même temps, M. Blake reprenait en substance à quelqu'un, qui lui offrait d'aller capturer Riel aux Etats-Unis, demandant une récompense pour cette louable action: "Comme chef de ministère je ne puis rien vous promettre mais comme citoyen je souscrirai volontiers \$200 pour favoriser votre entreprise."

Ce n'est pas tout d'ailleurs. Il n'y a pas que l'histoire du passé qui soufflette la conduite actuelle du parti grit et déchire le voile d'hypocrisie dont il s'affuble. Non bre de ses propres disciples,—les sincères et les naïfs,—n'ont pas su mettre un frein à la joie que leur cause la mort de l'homme qualifié jadis d'assassin de Scott par MM. Blake et Mackenzie, par le Globe lui-même, et plusieurs ont ainsi fait des déclarations fort compromettantes.

Nous avons déjà cité l'opinion de quelques journaux grits d'Ontario et des Provinces Maritimes; nous allons emprunter maintenant au Free Press de Winnipeg, l'organe en chef du parti libéral au Manitoba, un petit aveu qui mérite d'être médité attentivement par tout le monde, attendu qu'il donne la juste note du sentiment des libéraux anglais sur le sort de Riel et des sauvages morts sur le gibet à sa suite.

Écoutez bien:

"Nous avons toujours soutenu et nous soutenons encore que ceux qui ont soulevé et dirigé cette insurrection désastreuse méritaient la peine capitale. Le gouvernement ne pouvait pas faire autrement que de pendre Riel; le gouvernement ne pouvait pas intervenir, non plus, pour empêcher la loi de suivre son cours dans le cas des sauvages assassins. Les excursions, qui viennent d'avoir lieu, auront, croyons-nous, un effet salutaire."

Voilà le langage d'un des principaux organes de ceux que La Patrie, l'Electeur, l'Etendard et La Presse nous représentent comme les amis de notre race, comme les admirateurs de Riel et les défenseurs de la cause métisse. Aussi, nous le demandons à tous les gens éclairés et sincères, est-il possible de supposer après cela, connaissant le passé du parti grit-rouge, que Riel n'eût pas été pendu si M. Blake et consorts avaient été au pouvoir au lieu de sir John A. Macdonald et de ses collègues.

LA SINCÉRITÉ DU "GLOBE"

Si l'on veut avoir une juste idée de la sincérité du Globe quand il proclame aujourd'hui que Riel a été assassiné judiciairement par le gouvernement conservateur, que l'on écoute ce qu'il disait à diverses

époques avant l'exécution de Régina. Voici:

MARS

"Si on a commis des crimes tel qu'on le rapporte, on croira peut-être nécessaire de punir au moins les chefs. Mais, cette fois-ci, que faut-il faire de Riel? C'est lui, parait-il, qui a poussé à la révolte. C'est lui, dit-on, qui a conduit ceux qui ont commis tant d'offenses si graves."

AVRIL

"Riel, à la vérité, a eu encore une fois la hardiesse de "traiter une question d'argent" avec la Grande Face Pale, car, d'après sir John lui-même, encore cinq mille piastres (pourquoi pas dix?) l'auraient envoyé "loin par-dessus les montagnes."

MAI

"Il est certain pour tout le monde que le vrai moment est venu pour le gouvernement de faire un pas et d'offrir une grosse récompense pour la reddition de Riel et des autres chefs de la rébellion."

JUILLET

"Evidemment, Riel attendait l'apparition des Sauvages, avec au tant d'impatience que Wellington attendant celle de Blucher," et sa confiance dans la disparition des blancs doit, nous le craignons, avoir trouvé un désappointement cruel pour lui et ses associés."

AOUT

"Il sera extrêmement difficile au gouvernement de décider que la preuve de folie, jugée insuffisante par le jury, doit être considérée comme suffisante, et il doit être difficile d'ajouter matériellement à la preuve faite sur ce point devant le jury."

SEPTEMBRE

"Les journaux anglais, en général, n'ont pas suggéré que Riel ne devrait pas être pendu, mais il suffisait d'une légère dose, non pas de "seconde vue," mais d'intelligence ordinaire, pour prévoir qu'il ne le serait pas."

OCTOBRE

"Le Globe n'est pas assez ignorant de la politique conservatrice de ces derniers temps pour ne pas savoir que, quoique l'on fasse de Riel, Sir John ne perdra pas un seul de ces votes qu'il appelle "les siens." Si les plans de Riel pour le soulève-

ment des sauvages avaient réussi; si sa seconde révolte avait couvert de sang la terre du Nord-Ouest, comme la chose a paru possible un jour; s'il y avait eu deux mille victimes massacrées, au lieu de deux cents; si tout le pays avait été ravagé, nous connaissons assez la bande sans principes qui supporte Sir John pour savoir qu'il n'aurait pas perdu une voix au parlement. Quelques limites à bois de plus, le don d'un autre million d'acres de terre, une autre fournée de subsides aux chemins de fer, et dans certains cas, quelques milliers de piastres comptant, auraient été jetés à la horde insatiable comme on jette un os à un chien affamé, et leur trahison et leur infamie auraient été payées leur prix."

LES FAITS DU JOUR

La variole fait des ravages à Fort Davis et à d'autres stations le long du chemin de fer Southern Pacific.

Un certain nombre d'employés du bureau de poste de Chicago ont été démis de leurs fonctions pour s'être occupés de politique.

La résidence de Chiniquy, le renégat bien connu, a été détruite de fond en comble par un incendie, à Kankakee, Illinois.

Le major général Laurie, de la Nouvelle-Ecosse, qui commandait à Swift Current, durant la campagne du Nord-Ouest, est actuellement à la frontière serbo-bulgare, distribuant, au nom de la Société Nationale d'Angleterre, des secours aux soldats blessés.

Les élections municipales de Winnipeg ont eu les résultats suivants:—Maire, Westbrook, élu contre Crowe par 270 voix de majorité; échevins:—Quartier 1, Mulvey et Jones; quartier 2, Pearson et Jones; quartier 3, Calloway et McDonald; quartier 4, McNeel et Ryan; quartier 5, Campbell et Woods; quartier 6, Moore et McDonald.

Comme on se plaint depuis longtemps la cherté du pain à Montréal, il est question de former une compagnie qui entreprendra la fabrication de ce comestible et le vendra à aussi bon marché que possible.

Une assemblée a eu lieu dans ce but au Mechanic's Hall, hier après midi, à trois heures.

Le wagon exposition du Pacifique, qui a fait, l'hiver dernier, l'admiration de toute la province de Québec, a été réparé et peint à neuf. Son étalage a été aussi renouvelé. On y a réuni des échantillons de tous les produits agricoles, miniers, et forestiers des territoires du Nord-Ouest Canadien.

Cette année, le wagon ne stationnera pas à Montréal, mais il entreprendra de suite une tournée dans la province de Québec, et se rendra, jeudi, 17, à Laprairie; vendredi, 18, à St Régis et à Ormston; samedi, 19, à Huntingdon; lundi, 21, à Ste Martine et à St Isidore; mardi, 22, à St Rémi; mercredi, 23, à Hemmingford; jeudi, 24, à Lacolle, et à la Grande Ligne, dans l'après-midi.

Fait partie de l'exposition de cette année une grande variété d'herbes propres à l'élevage et à l'engrais des animaux.

QU'ON Y AILLE EN FOULE

Nos lecteurs voudront bien se rappeler que dimanche prochain, le 20 courant, il y aura à l'Institut Canadien, une soirée musicale et dramatique, organisée par la société St Vincent de Paul pour venir au secours de nos pauvres, dont les besoins sont si pressants à cette saison rigoureuse de l'année. M. Gilmour, avec une bonté de cœur qui l'honore, a non seulement offert gratuitement l'usage de sa salle pour cette soirée, mais il a bien voulu aussi prendre à sa charge toute la dépense du luminaire et du chauffage, comme sa part de contribution à cette œuvre charitable.

MM. Labelle et Desrosiers rediront l'opérette jouée à l'Institut lors de l'inauguration des cours du Cercle des Familles, laquelle a littéralement enlevé l'auditoire; sans compter que la partie du concert fera comme à l'ordinaire la joie des dilettantes.

Donc, dimanche soir pour une modique somme, chacun aura une occasion exceptionnelle de s'amuser tout en faisant la charité. Qu'on y aille en foule.

SUCCES AU TOUKIN

Paris, 16.—Le général de Courcy télégraphie que le général de Négrier a purgé de la présence des Pavillons Noirs et des pirates les montagnes de Marbre, au Nord d'Haï-Dzong. Le général s'est emparé de nombre de leurs retraites fortifiées et de quantité d'armes et de munitions.

Un des repaires de ces brigands a été défendu avec désespoir et cent d'entre eux ont été tués.

L'armée française a détruit les retranchements et a mis, en définitive, tous les rebelles en déroute. De nombreux avisos de guerre ont été envoyés entre le canal des Rapides et des Bambous pour pacifier le pays.

L'expédition a eu plein succès.

HUITRES. POISSONS. FRUITS. GRANDS AVANTAGES

Toutes personnes qui ont besoin d'HUITRES, POISSONS et FRUITS, trouveront de GRANDS AVANTAGES en venant visiter mon établissement et s'enquérir des PRIX.

J'ai, dans le moment, un STOCK EXTRAORDINAIRE

que je vends au plus bas prix.

Les marchandises sont livrées promptement à domicile, dans tous les parties de la ville.

J'ai aussi une grande quantité de

CIDRE DE POMME

TRÈS-PUR et de PREMIÈRE QUALITÉ.

W. BORTHWICK,

120 RUE RIDEAU. 1-m.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On se trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire: Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'Amour de Dieu par St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu, No. 83 rue Walker.

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE DANS NOS DEPARTEMENTS DE MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU

Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

300 Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce.

Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce.

Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc., Seront Sacrifiées à vil Prix.

La Vente va commencer le 26 courant.

CONDITIONS: Argent comptant; aucune marchandise n'est déléguée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE.,

66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES JUDICIAIRES Notice to Creditors

Pursuant to an order of the Chancery Division of the High Court of Justice for Ontario, made in the matter of the estate of Jean Baptiste Parent, and in a cause of Groulx against Ricard, the creditors of Jean-Baptiste Parent, late of the City of Ottawa, in the County of Carleton, who died in or about the month of March, 1885, are, on or before the 21st day of December, 1885, to send by post prepaid to L. A. Olivier, of the City of Ottawa, the Solicitor of the Plaintiff, Francis-Xavier Groulx, their christian and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts, and the nature of the securities (if any) held by them; or in default thereof, they will be preceptually excluded from the benefit of the said order.

Every creditor holding any security is to produce the same before me, at my chambers in the Court House, in the City of Ottawa, on the 23rd day of December, 1885, at 10 o'clock in the forenoon, being the time appointed for adjudication on the claims.

Dated this 4th day of December 1885. W. M. MATHESON, Master at Ottawa.

Mlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES

POUR NOEL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

CLUB DE RAQUETTES

LE FRONTENAC

La 2me sortie du Club Le Frontenac aura lieu jeudi au soir. Tous les membres sont priés de se rendre à la salle du club à 8 hrs. en costume. Par ordre, A. C. LAROSE, Président.

LES Teintes Goûts... ROYAL... J. H. GILMOUR... L. HOWARD... "DALE"... 20 et 15cts... 50 et 30cts... "S-MIDI"... "SAMDDI"... "RIDEAU"... "LAIS"... "WELLINGTON"... "ARDE"... "WELLSINGTON"... "ARDE"... "WELLSINGTON"... "ARDE"...

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes: Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans le Pacifique HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA

FEUILLETON LES VICTIMES

(Suite)

Il en sortit pour se dresser son lit, et la poitrine râlant, il cria par trois fois :

—Grâce ! pardon ! Il retomba en arrière et cette fois il ne restait plus un battement à ce cœur, pas une flamme dans ces prunelles vitrifiées.

Jeanne jeta un mouchoir sur la face du cadavre, et pria longtemps avec le prêtre et Henri de Civray. Ni l'un l'autre des jeunes gens n'eut le courage de songer à l'avenir et de parler de son amour en présence du cadavre de Marcus. Un homme de service l'emporta dans la soirée, et le jeta dans une des fosses communes, où l'on entassait les prisonniers qui rendaient le dernier soupir à la Conciergerie.

Les heures se succédèrent lentement ; le son des horloges avait la monotone tristesse d'un glas funéraire. Quarante-sept prisonniers devaient être jugés le 9 Thermidor. Jusqu'à ce moment, apprenant le mouvement qui régnait dans Paris, ils avaient pu conserver une dernière espérance.

La veille, les géoliers eux-mêmes affirmaient que le tribunal ne siégerait plus, à moins que ce ne fût pour traîner à sa barre Robespierre et ses complices...

Mais cette illusion fut enlevée aux malheureux d'une façon brutale, le porte-clefs entra sa liste à la main, prêt à faire l'appel de ceux dont les noms se trouvaient portés sur une double liste.

Son regard tomba sur Jeanne et sur Henri : —Vous êtes bien jeunes ! dit-il, c'est dommage.

—Mourir ! nous allons mourir ! dit Henri. —Ensemble, ajouta Jeanne à voix basse.

Le comte de Civray se leva, il courut vers le prêtre qui lui avait offert ses consolations et qui venait d'adoucir l'agonie de Marcus.

—Mon père, lui dit-il, nous allons monter sur le même échafaud, elle et moi... Jusqu'à l'heure où j'ai compris que je souhaitais en faire la compagne de ma vie, je l'ai chérie comme une sœur. Elle a tout sacrifié pour mon salut, et un jour je l'ai méconnue, calomniée. Je lui dois une réparation. Ne pouvant la faire éclatante, je veux du moins la rendre complète : si ma mère était ici, elle n'aurait pas le courage de s'opposer à mon désir.

Recueillez donc cette promesse solennelle, mon père, et vous tous, mes amis, qui comme nous allez mourir : je prends pour ma femme légitime, Jeanne Raimbaud...

Henri saisit la main de la jeune fille. —Et vous mon enfant, demanda le prêtre, acceptez-vous le comte de Civray pour mari ? —Pour le temps et pour l'éternité, oui, mon père.

Et tous deux enlacés se joignirent aux groupes dont le guichetier faisait l'appel. On entendait dans la salle des cris, des sanglots convulsifs, des soupirs étouffés, les jeunes filles se renversant défaillantes sur l'épaule de leurs mères, les hommes se serrant les mains en frémissant.

Le guichetier qui lisait avec peine, s'arrêta après avoir appelé un grand nombre de noms, puis il plia la liste et la mit dans sa poche.

—Et nous, demanda Jeanne. —Vous ! dit le guichetier, je me serai trompé, je vous prenais pour cette jolie citoyenne qui pleure... Quarante-cinq... J'ai mon compte pour aujourd'hui... Attendez à demain !

Et il sortit en entraînant ses futures victimes. —Jeanne ! Jeanne ! dit Henri, Dieu nous fait don d'un jour ! bénie soit à jamais sa miséricorde ! Un sourire effleura les lèvres pâles de Jeanne. —Le Seigneur m'est témoin

dit-elle, que si j'avais espéré vivre, je n'eusse point prononcé le serment qui nous lie, mais je le remercie aussi, moi, de me donner cette heure en compensation des tortures que j'ai subies... Je suis votre femme ! moi, Henri votre femme ! Qu'il le joie et quel orgueil. Jamais je n'ai regardé si haut, jamais je n'ai cru un tel rêve possible, et j'avais raison, puisqu'il ne se réalise que dans la mort... Vous avez eu toutes les aspirations inconscientes de mon cœur, vous recueillerez le dernier mot qui s'échappera de mes lèvres... C'est votre main qui me soutiendra pour descendre de la charrette immonde, c'est votre main qui me conduira quand je gravirai les dernières marches de l'échafaud. Pouvais-je désirer davantage ?

—Ma chère, ma noble Jeanne, dit Henri, combien ma tendresse vous a été fatale. Si vous aviez moins de foi, vous pourriez regretter avec amertume que ma mère ne fût pas là pour vous dire qu'elle comprend enfin la terrible trahison dont nous avons été victimes tous deux, trahison dont le misérable auteur sera châtié par le Dieu de justice. Mais quand nous ne serons plus, elle ne nous séparera jamais de son souvenir. Elle donnera à tous deux les mêmes prières et les mêmes larmes, et nous l'attendrons là-haut où elle ne tardera pas à nous rejoindre. —Ma mère mourra de ma mort... —Et votre cousine ? —Pauvre Cécile ! elle m'aimait ! Je ne la plains pas cependant.

—Pourquoi, Henri ? —Dans peu de temps les couvents seront rouverts, les églises purifiées, et Cécile, la douce créature, se réfugiera à l'ombre des autels.

Tandis que Jeanne et Henri échangeaient ces aveux, ces confidences, leurs compagnons prenaient place sur les sinistres gradins dans la salle du palais de justice, dite de l'Égalité.

Fouquier-Tinville occupait son banc d'accusateur public. Le tribunal se composait de Pierre-André Coffinhal, vice-président, de Etienne Foucault, Philippe-Jean-Marie Barbier, juges ; de Liendon, substitut de l'accusateur public, de Dix-Août, Pigeot, Despréaux, Specht, Laviran, Denys, Blachet, jurés ; de Dorbez, commis-greffier.

Six témoins seulement vinrent déposer, ce furent : Manini, Coquery, Pepin-Desgrouettes, Victor Gagnant, Horace Molin, et Jean-Louis Roger.

Voici les questions écrites de la main de Coffinhal qui furent soumises aux jurés : —Sont-ils convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple en participant à tous les crimes commis par Capet et sa femme, depuis 1789, en assassinant le peuple pour défendre la royauté, en entretenant des correspondances avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la république, en leur fournissant des secours en numéraire, en participant à tous les crimes commis par les infâmes Bailly, Lafayette et Pétion, en conspirant contre la sûreté et le suzeraineté du peuple français, contre l'unité et l'indivisibilité de la république, comme aussi, en conspirant dans la maison d'arrêt de Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple, et notamment des membres du comité du salut public et de sûreté générale, la représentation nationale, et le gouvernement républicain pour rétablir la royauté en France ?

Les faux témoins déposèrent. Le substitut de Fouquier-Tinville affirma qu'il était prouvé au sujet de Loizerolle, que c'était lui qui avait dit que les membres de la Convention nationale parlaient comme apôtres et se conduisaient comme des anthropophages.

Mais avant que fût prononcée la décision du jury, un incident faillit interrompre la séance. On vint arrêter le président Dumas. Maire le remplace : le bourreau aura sa curée jusqu'au bout.

„J'ai souffert“ De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les „Amers de Houblon“.

Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houblon à tout malade. J. D. Waizer, Bookner, Mo. Vous adresse ces que que signes comme vous. Gage de reconnaissance pour vos Amers de Houblon. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien !

Qu'on me dise si je suis guéri de votre remède. Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, la débilité des nerfs, l'asthme, le sud en quête de santé et je tiens à dire que nos Amers n'ont fait plus de bien !

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, la débilité des nerfs, l'asthme, le sud en quête de santé et je tiens à dire que nos Amers n'ont fait plus de bien !

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une toupie verte de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'y font sous le nom de „Houblon“ ou „Houbloons“.

KIDNEY-WORT REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOIDES et les MALADIES DU SANG

KIDNEY-WORT Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi ? Maladies des Roignons ? Des Affections du Foie

KIDNEY-WORT Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi ? Maladies des Roignons ? Des Affections du Foie

KIDNEY-WORT Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi ? Maladies des Roignons ? Des Affections du Foie

CLUB HOUSE Ancien Poste de P. O'NEARA 20 22 et 24, RUE GEORGE

E. G. LAVERDURE MAGASIN GENERAL DE FERRONNERIE Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne. Ouils, Hous, Câble, Chaîne, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Tapis, Tapis, Etc MAISON DE TAPIS D'OTTAWA grand assortiment, les meilleurs, et à plus bas prix en fait de Tapis, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

Chevaux Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cuzne.

FERRONNERIE Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cuzne.

L'ORGANISME de L'HOMME Est l'œuvre d'un plus complexe du créateur et quand ce mécanisme si compliqué, et artistement fait, est dérangé par la maladie, on doit rechercher le moyen le plus efficace, et ce secours doit être demandé aux plus expérimentés, car le corps humain est quelque chose de trop précieux pour être négligé.

L'ORGANISME de L'HOMME Est l'œuvre d'un plus complexe du créateur et quand ce mécanisme si compliqué, et artistement fait, est dérangé par la maladie, on doit rechercher le moyen le plus efficace, et ce secours doit être demandé aux plus expérimentés, car le corps humain est quelque chose de trop précieux pour être négligé.

AMERS CANADIENS ou TRESOR DES DYSPÉPTIQUES Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Douleurs générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX. JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa.

VERITABLE ELIXIR DU D'GUILLEÉ Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux Préparé par PAUL GAGE, Ph^e de 1^{re} Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT.

Huile de Foie de Morue du D' DUCOUX Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre l'ANÉMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE, la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE, la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc.

La Chlorose et l'Anémie sont combattues par l'usage régulier du Fer et du Quinquina. Ce médicament est recommandé par la célébrité de son auteur, le Docteur D'Ed. MORIN & Co, 315, rue Saint-Jean, à Québec.

CHEMIN DE FER „CANADA ATLANTIC“ LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Et tous les points à l'est.

VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Et tous les points à l'est.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER Les passagers pour le Sud et l'est changent de char à la gare Bonaventure de Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

MAGASIN DE G.O.S. CHAMPAGNE ! VINS RECHERCHÉS CIGARES ! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

MAGASIN DE G.O.S. CHAMPAGNE ! VINS RECHERCHÉS CIGARES ! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

EXPOSITION DE PARIS 1878 BOIS CONGRU ASTHME Par la Poudre de D'Cléry

O. QUILLET & Co COGNAC La Maison accepte des Agents sérieux

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER, MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

VALIN & ADAM, Avocats et Notaires Publics, ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, 4-vis l'Hotel Russell.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE. J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

MAGASIN DE G.O.S. CHAMPAGNE ! VINS RECHERCHÉS CIGARES ! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

ANNONCE DE GRISON

Mesdames, nous confectionnons encore toute espèce de Robes et de Manteaux aux prix excessivement bas de

UNE PIASTRE!

Pourquoi aller ailleurs et payer quatre ou cinq piastres et plus pour vos robes et vos manteaux. Mesdames, il y va de votre intérêt, épargnez cette somme en venant chez nous. Examinez nos étoffes de laine a bon marche. Nous accordons un escompte de 10 par cent sur toutes les pelleteries. Venez voir nos cotons et indiennes a bon marche et les bas en cachemire pour dames que nous vendons a 25 cents.

L. L. A. GRISON & CIE.

192-Rue Sparks-192 - - Entre les rues O'Connor et Bank

LA SITUATION

PAR
Sa Grandeur Mgr Taché
Archevêque de St Boniface

D'ailleurs, la justice veut qu'on se souvienne qu'ils ne sont pas les seuls coupables. Les banquettes ministérielles sont au nombre de treize, mais les banquettes parlementaires se chiffrent par près de trois cents. Il est sans doute pénible et humiliant de savoir que les Ministres de la Couronne ont pu affirmer officiellement qu'il ne s'était jamais fait de démarches en faveur des Métis, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis; mais, d'un autre côté, il est aussi bien pénible de savoir que les voix isolées qui se sont fait entendre dans les deux chambres de notre Législature, n'ont pas trouvé un appui assez influent pour forcer à l'étude approfondie de la situation et des moyens de remédier à ce qu'il y avait de défectueux. Dire qu'il n'y a rien moins que l'effusion du sang et la dépense de millions, pour faire comprendre à ceux qui s'occupent de la chose publique, à quel point il est de leur intérêt, non seulement le Nord-Ouest est un vaste pays, mais qu'il y a là de vastes questions sociales, qui sont loin d'avoir reçu une solution satisfaisante!

On parle beaucoup de la puissance de la presse. C'est, en effet, un très-puissant levier. Mais les abus-général de ce pays ont le droit de se demander si tous les organes de la publicité leur ont été utiles. En Canada, règle générale, les journaux se redigent au point de vue de l'intérêt des partis politiques. Les uns attaquent le gouvernement sans la modération nécessaire pour produire un bon résultat. D'autres au contraire le louent avec une ardeur encore plus regrettable que les attaques. Dire qu'aujourd'hui, il y a des journaux qui, pour déplaire à la responsabilité, veulent rendre le vénérable Monseigneur Grandin, ses dévoués missionnaires et moi-même responsables des fautes commises à l'égard de Métis! Ces assertions ridicules et non songères font plus de tort que de bien à ceux que l'on veut servir et, par suite, sont très-dommageables aux intérêts publics.

LES SAUVAGES
En commençant à parler de Métis j'ai été heureux d'invoquer, en leur faveur, le témoignage de Lord Dufferin.
En parlant des sauvages, j'éprouve une joie analogue, puisqu'il m'est permis de citer les paroles d'un autre représentant de notre Gracieuse Souveraine. Le marquis de Lansdowne a voulu voir les sauvages, leur parler, les entendre et voici les nobles paroles, que ces conversations lui ont inspirées, d'après la traduction que j'ai sous les yeux: "Il est impossible de rencontrer ces pauvres gens et d'entendre leur dire, sans ressentir une vive sympathie pour eux, vu la situation actuelle où ils se trouvent. Ils sont les habitants originaires de ce continent. Ils se considèrent eux-mêmes, et non sans raison, comme légitimes possesseurs du sol. Aussi, il ne faut pas être surpris de voir ces pauvres sauvages, maintenant que le

pendait leur propre existence, depuis nombre d'années, presque complètement disparu, se livrer de désespoir, cela, surtout lorsqu'ils voient, comme ils le disent eux-mêmes, les blancs s'enrichir d'année en année, et eux, au contraire, devenir de plus en plus pauvres. Ce n'est pas ici l'endroit de discuter la question du titre qu'ils prétendent avoir aux terres du Nord-Ouest. La valeur de ce titre ne se résume pas tant à une question légale, qu'à un droit moral que posent ces pauvres gens, de recevoir un traitement équitable de ceux qui ont répandu dans ce pays le flot irrésistible de la civilisation, devant lequel ces races primitives ont dû céder le pas et reculer."
Ces paroles ont été prononcées par le Gouverneur Général à Winnipeg, le 22 octobre dernier. L'émotion de Son Excellence était si profonde qu'elle se trahissait dans sa voix. Ces paroles si sympathiques furent vivement applaudies. On voyait l'homme intelligent qui a compris la gravité d'une question et l'homme de cœur, épris d'un généreux enthousiasme pour des être humains que notre civilisation tant vantée ne sait que reculer en attendant qu'elle les détruise.

Les sauvages ont eu leur part aux troubles. Les uns par de cruels massacres, dont rien ne peut pallier l'horreur, les autres par une attitude regrettable sans doute, mais pleine, à certains points de vue, d'enseignements importants pour ceux qui savent réfléchir et sentir.
Les sauvages du Nord-Ouest! Voilà une classe d'hommes bien peu comprise du peuple Canadien en général et qui ne le sera jamais entièrement que par ceux qui parlent leur langue, qui ont vécu avec eux et qui leur ont voué leur sympathie. Jamais le Canada ne saura quelles épreuves il fait subir aux fiers enfants du désert, en leur parlant sur des réserves pour souffrir des angoisses de la faim et de voir les répugnances d'une demi-captivité.

Il veut avoir vu l'indomptable sauvage se dresser au milieu des immenses prairies; se draper avec complaisance, dans sa demi nudité; promener son regard de feu sur ces horizons sans bornes; humer une atmosphère de liberté qui ne se trouve nulle part ailleurs; se complaire dans une sorte de royauté qui l'avant ni les embarras de la richesse ni la responsabilité de la dignité!
Il faut avoir vu cet infatigable chasseur, élevant jusqu'à une sorte d'enthousiasme religieux, les péripéties, les chances et les succès d'une chasse qui n'a jamais eu de trêve!
Il faut avoir connu ce flâneur à qui l'écho du monde n'est pas parvenu, presque toute sa vie dans une oisiveté à laquelle le caprice seul offrait des variétés. On, il faut avoir vu tout cela et voir le sauvage d'aujourd'hui, traînant sa misère; privé de son incomparable indépendance; dans un état continu de gêne et de demi-jeûne; ayant ajouté à ces vices les dégoûtantes conséquences de l'immoralité des blancs!
Il faut avoir vu tout cela et l'avoir vu sous l'influence de la sympathie, pour comprendre tout

ce que souffrent les sauvages aujourd'hui.
Qu'on ne parle pas des traités comme compensation de ce changement. Ces traités, le sauvage sans culture ne les a pas compris. Il en a compris la forme, si vous voulez, mais il n'en a pas saisi la portée, par conséquent n'en a pas acceptée les conséquences. Je dis plus, le gouvernement et ceux qui ont fait des traités en son nom n'ont jamais compris eux-mêmes ce qu'ils faisaient, dans ce sens du moins qu'ils n'ont jamais su quelle position inacceptable ils préparaient aux sauvages, en maintes circonstances. Aussi, volontiers, je dirai avec Son Excellence le Gouverneur Général: "Il ne faut pas être surpris de voir ces pauvres Sauvages se livrer de temps à autre à une sorte de désespoir."
Les plus stouffés ne pourront s'empêcher de dire que ces Sauvages ont "un droit moral à un traitement équitable."
C'est plus le temps que jamais de penser aux fautes qui ont été commises à leur égard. On les a laissés en proie aux séductions d'hommes d'une immoralité révoltante; et quand l'attention a été attirée sur ce point, les amis de l'humanité ont eu un regret de plus à enregistrer, par suite les Sauvages ont conçu un profond mépris pour des personnes qu'ils auraient eu besoin de respecter.
Dans d'autres circonstances on a dépouillé les Sauvages de la pitance qui leur était assignée, ou on la leur a donnée de plus mauvaise grâce qu'on ne sert un chien. On a dit blanc et noir quand ce n'était ni l'un ni l'autre. L'indien qui est beaucoup plus intelligent qu'on ne fait semblant de le croire a senti son mépris s'augmenter.
C'est parmi les Sauvages surtout qu'il est important de faire un choix judicieux de ceux qui ont à exercer une autorité quelconque. Ce choix, je suis heureux de le dire, est ce qu'il doit être en maints endroits, et la conséquence c'est que, là, les Sauvages sont satisfaits et le gouvernement a aussi raison de l'être.
Rien, absolument rien ne peut atténuer les massacres du lac La Grenouille, c'est même une sentimentalité exagérée, que de vouloir blâmer le gouvernement d'avoir laissé exécuter les auteurs de ces forfaits.
Je ne veux donc nullement justifier les Sauvages, mais puisqu'il est à propos que la vérité soit connue, et au risque d'étonner beaucoup, j'affirme que ces massacres n'ont pas été sans provocations du moins éloignées. J'invoque le témoignage d'une des victimes elle-même. Le Révd. P. Fafard disait à un de ses confrères qui me la répète: "Un tel est d'une brutalité indigne envers les Sauvages. Il s'est à tuer quelque jour. Celui dont il était question a été tué et deux autres ont été tués par le même bras des victimes, qu'ils voulaient protéger."
Un gentilhomme, contre la véridité duquel je ne puis avoir de doute m'a assuré à moi-même que des Sauvages lui avaient dit, en 1884, que tel individu les traitait comme des chiens, et ce dernier aussi a été tué par un des Sauvages qui se plaignaient de lui. Je dis ces choses, si pénibles à dire, parce que les deux cas que je cite ne sont pas les seules exceptions aux bons traite-

ments auxquels ces pauvres gens ont un droit moral, et je le dis, puisque je parle pour l'avenir encore plus que pour le passé.
(A suivre)

CONDOLEANCES

A l'assemblée de l'Institut Canadien, tenue le 10 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:
Que nous avons appris avec douleur la mort d'un de nos membres honoraires dans la personne de M. Edouard McGillivray.
Que nos plus sincères condoléances soient offertes à la famille éplorée.
Que les membres de l'Institut portent le deuil durant un mois.
Que copie des présentes soit envoyée à la famille du défunt ainsi qu'aux journaux français et anglais d'Ottawa.
F. R. E. CAMPEAU,
Président.

N. CHAMPAGNE,
Secrétaire.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura assemblée spéciale du conseil de ville ce soir.
Un nommé Alphonse Mathurin, arrêté pour vol d'habits, a été condamné à 6 mois de prison.
8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.
Un cheval a pris le mors aux dents dans la rue Sussex cette après-midi, brisant son harnais et le travail de la voiture à laquelle il était attelé.
Il est bruit qu'un inconnu s'est noyé en traversant sur la glace pour se rendre à Hull. On n'a pas encore retrouvé son cadavre.

Huitres a tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc-Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Il y a quelques jours, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa adressait aux journaux une lettre-circulaire, demandant remise des arrérages qu'il pouvait leur devoir et d'un abonnement gratuit pour 1888. Voici la liste de ceux qui ont déjà répondu favorablement: Le Monde, La Patrie, Le Canada, L'Étendard, Le Manitoba, Le Canadien, Le Courrier du Canada, le Free Press, Le Nouvelliste, Le Journal de Québec, L'Union, le True Witness, Le Progrès de Valleyfield, L'Echo des Laurentides, L'Electeur, et la Gazette de Joliette.

Nous publierons les nouvelles adhésions à mesure qu'elles vont se produire.

Huitres a tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc-Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Quelques citoyens de cette ville veulent absolument faire une démonstration politico-religieuse en mémoire de Riel. Ils ont subi, avant-hier, une nouvelle rebuffade de la part de Sa Grandeur Mgr d'Ottawa, qui leur avait conseillé, quelques jours auparavant, de faire dire des basses-messes s'ils n'ont réellement en vue que le repos de l'âme du supplicé de Régina.

Ces dignes hommes se seront sans doute rendu témoignage qu'une basse-messe ne fait pas assez de bruit et ne servirait pas suffisamment les intérêts du parti grit-rouge. Oh! les masques.

AVIS SPECIAUX

Huitres a tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc-Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

1000 personnes sont prêtes de se rendre au-sitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Nouveau savon étiquette "Van-orne," à 6 cts., chez N. A. Savard.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs, pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

1000 lbs. de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vu si vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norz, rue Rideau, No 30.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, l'Œuvre sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours.

Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex

ON DEMANDE

Deux hommes d'énergie et actif pour vendre des machines à coudre. S'adresser au No. 149 rue Sparks, chez L. V. Duval.

A LOUER

Deux magnifiques logements dans la maison en briques blanches, adjoignant le magasin de J. L. Richard. Prix modérés. S'adresser au magasin de la Boule Verte au coin des rues Dalhousie et St. Patrice.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR
Gérant, L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT
LUNDI, 14 DECEMBRE.
On jouera le grand et superbe drame militaire

"ROSEDALE"

Les décors et les costumes sont d'une beauté et d'une richesse incomparables.
Prix ordinaires - - 20 et 15cts
Sièges réservés - - 50 et 30cts

SEANCES DE L'APRES-MIDI,
LE
JEUDI ET SAMEDI,
Portes ouvertes à 1.30 p.m.
Lévee du rideau à 2.30.

Que les parents ne manquent pas de conduire leurs enfants aux matinées.
ADMISSION: 15 et 25 cts.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au
No 113, RUE RIDEAU,
Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. L. A. GRISON, acheté à

47½ dans la \$
QU'IL VENDRA A
D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant.
Étoffes à Robes, à moitié prix,
Toiles, à moitié prix,
Cotons, à moitié prix,
Toiles, à moitié prix.

Mant. aux vendus pour 1/10 de la valeur
Un d partement de première classe, pour la confection des Robes, sous surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS,

NO. 113 RUE RIDEAU,
(Côté porte du coin de la Rue William)

Péages des marchandises, 1886
DES SOUMISSIONS pour la location des péages aux MARCHÉS des QUARTIERS ST. JAMES et WELLINGTON, en-dossiers "Sommissions pour péages des marchandises," seront reçues par le greffier de la cité jusqu'à MARDI, 15 Décembre 1888, à quatre heures p. m.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur formule formée par l'Inspecteur des Marchés, de qui l'on peut en outre obtenir toutes informations relatives au contrat.

Chaque soumission devra être pour une somme ronde payable comptant et un dépôt de dix par cent sur tout le montant offert devra accompagner l'offre. Aucune soumission ne sera considérée être un dépôt s'il n'est pas fait payable à l'ordre du Trésorier de la cité et accepté par une banque faisant affaires en la cité d'Ottawa. Le dépôt en question sera forcé en faveur de la corporation si la ou les parties qui l'auront fait et dont la soumission aura été acceptée refusent ou négligent de signer le contrat après en avoir été requis.

Le dépôt accompagnant une soumission acceptée restera au moins de la Corporation et sera porté en déduction du montant du contrat.

Le montant total de la soumission devra être payé dans un intervalle de trois jours après avis au soumissionnaire que son offre a été acceptée.

Chaque soumission devra être signée par deux personnes responsables se portant cautions que le contrat sera dûment exécuté.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
Par ordre,
W. P. LETT,
Greffier de la Cité,
Ottawa, 8 Déc. 1888.

7e année
ABONNEMENTS
Pour six mois...
Pour quatre m...
Edition...
Pour l'année...
Payable...
LOUIS LOSS
LE C...
Ottawa et Hu...
UN AVI...
Le parti grit...
de nous dévoil...
véritables sent...
Rie!, et les mo...
à faire des ma...
de Québec, au...
cution de Rég...
Nous trouvo...
le Globe d'hier...
ficative suivan...
"D'un autre...
avons toujours...
bellion, qu'elle...
ou d'une aut...
mée que par la...
tis, ayant été...
main, ont exp...
révolte; que l...
l'échafaud, a...
avait commis...
Métis et Riel...
suffisamment...
offenses, doive...
bat; que c'est...
de juger le...
forcé les Métis...
etc."
On le voit...
Globe est par...
Riel, les Métis...
eu, ce que qu...
condamnés à...
tencer. Auss...
s'alliant au...
pas exprimer...
le supplicé de...
renverser le g...
John A. Macd...
ter au pouvoir...
le parti grit ro...
Cet avènement...
parti libéral d...
noté; nous le...
considération...
de tout le mo...
UNE RÉPON...
L'Etendard...
de citer le tém...
personne app...
en rapport av...
cette dernière...
"Nous ne...
reproduire l...
chaque courri...
puisque'il n'y...
tant que l'adh...
le directeur d...
dre la peine d...
reau, nous n...
communiquen...
che d'un évé...
nous deman...
notre liste d'a...
"ses hommag...
"Est ce acc...
Voici enco...
pieuse feuille...
Trudel va san...
les mauvais p...
les traites, l...
dus, etc., etc...
UNE LEÇ...
Notre école...
rier du Cana...
contemporain...
L'Electeur, pa...
Voici le text...
De L'Electe...
"Personne...
se trouve pa...
canadien que...
ques. Il y a...
tents dans l...
lorsque M. Gl...
tholiques les...
leur avaient e...
HEMO